

DECHETERIE DE FLEAC

PREGNIARD Christian [pregniard.c@sdis16.fr]

Date d'envoi : lundi 7 décembre 2015 16:07

À : DOCHE Philippe

Bonjour,

Suite à votre mail et à l'exploitation des renseignements sur la déchèterie de la commune de Fléac

L'application stricte du document technique D9 ne convient pas pour cet établissement ,celui-ci ne présentant que très peu de surfaces bâties.

Eau d'extinction :

Un feu généralisé de la surface n'est pas plausible par la nature de l'activité et des produits présents , nous retiendrons donc pour le scénarii dimensionnant l'extinction d'une benne au moyen de deux lances 250 l/mn pour une durée de deux heures .

Soit un volume de 60 m3 d'eaux d'extinction .

Eau liée aux intempéries :

Pour l'application du document technique D9A il nous faut prendre en compte la surface de ruissellement ,pour la prise en compte des volumes d'eau liés aux intempéries .

Nous ne pouvons que considérer la totalité de la surface du site : un sinistre dans les produits stockés dans la partie du haut ,tels que huiles ménagères ,piles ,polystyrène,etc ainsi que les eaux nécessaires à l'extinction ne peuvent qu'être retenus sur site .en conséquence :

Totalité de la surface : $1600+300+1500 = 3400 \text{ m}^2$

Application du coefficient D9A ,soit 10l/m^2

En conséquence 10l/m^2 par 3400 m^2 Soit un volume de 34 m3 d'eau liée aux intempéries

Stockage de liquide sur site :

Vous me précisez un stockage de 2 m3 d'huile sur site ,sans autre précision de liquides stockés

Application de la D9A : on doit retenir 20% du volume stocké soit 400l

Au total : $60 + 34 + 0.4 = 94,400 \text{ m}^3$ de rétention à prévoir sur votre site

Avec une rétention de 100m^3 sur site vous répondriez aux différents scénarios envisagés, je reste à votre disposition pour de plus amples renseignements

Cordialement,

Lieutenant Christian PREGNIARD

Service Prévision

05 45 39 95 09

06 31 13 12 16

service.prevision@sdis16.fr